

CONDITIONS D'INSCRIPTION POUR UN EXAMEN GRADE EN LIGUE



WUSHU



**Concerne les départements :
Seine-Maritime – Calvados – Manche - Orne**

EXAMENS GRADES 1^{er} 2^{ème} 3^{ème} 4^{ème} DAN

LE 15 JUIN 2024

Le lieu et l'horaire vous seront indiqués sur votre lettre de convocation.

Veillez prendre note qu'un passage de grade est un examen d'Etat, les candidats doivent prévoir une journée de disponible. Jusqu'à l'annonce des résultats il est demandé aux candidats de rester en kimono.

→ **PRISE EN COMPTE DE L'AGE : LA DATE DE NAISSANCE AU JOUR DE L'EXAMEN**

LE DOSSIER D'INSCRIPTION EST COMPOSE :

- D'un formulaire d'inscription. **Soyez précis sur la rédaction de l'adresse (imm. Appt n° de la rue etc...)**
- D'une attestation historique des licences, authentification des grades et Dan (validés par le CSDGE),
- D'une photocopie des UV déjà obtenues dans le grade présenté.
- D'un chèque de **50 euros** correspondant aux frais administratifs. **(A l'ordre de la Ligue de Normandie de Karaté)**
- D'une enveloppe (**SANS NOM ET ADRESSE**) affranchie au tarif lettre, pour l'envoi de la convocation.
- S'il y a lieu, une attestation permettant d'obtenir des bonifications ou unité (arbitre).

En fonction de la spécialisation, joindre au dossier la liste des TAO, le mémoire en Qi Gong, la liste des techniques enchaînées pour le Tai Chi Chuan.

Envoi du dossier d'inscription en Ligue 30 jours francs avant la date d'examen.

(Soit par voie postale ou dépôt au siège de la Ligue)

Nota : Tout dossier incomplet ou envoyé hors délai sera rejeté et retourné, en application du règlement de la CSDGE.

Le Responsable des Grades Wushu

FRANCK BEAURAIN

☎ 06 20 45 90 40

@ : franckbeaurain@free.fr